

Le relais banque alimentaire, c'est aussi la possibilité :

- De participer à des actions collectives à vocation préventive autour de l'équilibre alimentaire, la consommation, le lien social (ateliers nutrition, ateliers santé, ateliers cuisine, sorties culturelles...)
- De rencontrer des partenaires, lors des distributions des colis, pour s'informer sur l'accès aux droits, aux soins,



MAIRIE
DE
ST- HIPPOLYTE

RELAIS BANQUE ALIMENTAIRE



Inscription
et **paiement**
uniquement
sur rendez-
vous les
lundis
après-midi
et **mardis**
matin

Renseignements et prise de
rendez-vous au :

05.46.82.27.88

Centre Communal d'Action Sociale
1A Avenue Aristide Briand 17430 Tonny-Charente



LA BANQUE ALIMENTAIRE, POURQUOI ?

Pour apporter une alimentation aux personnes ayant des revenus insuffisants pour se **nourrir**.

TARIF

3,30 euros / personne

le colis alimentaire
(distribution tous les 15 jours)

Pour la bonne distribution,
les colis sont à payer d'avance



DISTRIBUTION DES COLIS

ASSOCIATION ACTION PARTAGE

Le **JEUDI** tous les 15 jours sur rendez-vous

1, avenue Charles de Gaulle
17430 Tonnay-Charente



LA BANQUE ALIMENTAIRE, POUR QUI ?

Sont concernés, les habitants des communes :



CABARIOT



LUSSANT

MORAGNE

MURON

**SAINT-COUTANT LE-
GRAND**



SAINT-HIPPOLYTE



TONNAY-CHARENTE

L'aide alimentaire est valable 6 mois OU selon la durée de prescription par le partenaire.

Calcul pour l'ouverture du droit à l'aide alimentaire :

RESSOURCES moins le LOYER (ou prêt immobilier) ≤ BARÈME RSA (selon composition familiale)

JUSTIFICATIFS À APPORTER

- Carte d'identité
- Ressources actuelles
- Quittance de loyer ou tableau d'amortissement
- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois